

Libérons-nous des semeurs de discorde !

Aujourd'hui, pour déclarer la Savoie indépendante, rien de plus facile : il suffit d'avoir un traitement de texte et une imprimante. Il faut néanmoins veiller aussi à ce que ses cartouches d'égo et d'arrogance soient bien remplies.

Ces derniers mois de l'année 2023 auront connu deux déclarations solennelles : d'une part la constitution d'une « chambre des représentants du peuple de Savoie », établie selon un schéma un peu trop sélectif... Ce qui est sûr, c'est que le MRS, mouvement autonomiste historique en Savoie, n'a jamais été consulté. On doit être de Taninges ? Ce nouvel organe est associé à « l'État de Savoie », mais pas au même que celui qui a fait une déclaration d'indépendance, par un jour « mémorable » d'octobre, jour que l'on oubliera probablement bien vite. Chaque « État » a récupéré l'idée des cartes d'identités savoisiennes (initiée dans les années 1980 par la feuée association des Savoyards de Savoie, proche du MRS à l'époque). Plusieurs groupes se font concurrence pour la distribution de plaques d'immatriculation, en reprenant l'idée lancée par la ligue savoisienne. Que d'innovations !

Concernant cette dernière déclaration d'indépendance, une douzaine de « ministres » ou « d'ambassadeurs » autoproclamés, prenant leurs interprétations du droit international pour décisions, ont suffi pour faire l'affaire. Afin d'illustrer le sujet, le Dauphiné Libéré, a dû reprendre la photo d'archives d'une manifestation savoisienne organisée il y a plusieurs mois par 100% Savoie. Celle-ci n'avait rien à voir, et ces illustres inconnus n'y étaient pas présents.

Dans cette lettre

Libérons-nous des semeurs de discorde !	1
Une page de colonialisme « légal » : l'exemple de Villarembert	3
Le génie de Savoie	4
La fin du cercle de l'annonciade	6

Ne croyez pas les vendeurs de rêve !

Bref, vous l'avez compris, une chatte n'y retrouverait pas ses petits. On aime à dire à Sabaudia-MRS, qu'il faut valoriser les initiatives pour la Savoie et respecter la diversité de points de vue. Après tout, personne ne possède la vérité absolue. Malheureusement, certains sont semble-t-il un peu trop fortement convaincus de la détenir, ce qui provoque des comportements sectaires. Il semble aussi que ce sectarisme mène parfois à ce que des militants sincères et généreux se retrouvent financièrement abusés.

D'autres se laissent tristement embarquer dans des procédures judiciaires inextricables, « parce que la Savoie serait libre » et parce que « les instances internationales ne reconnaîtraient plus l'administration française ». Ne croyez pas les vendeurs de rêve ! Ces malheureux abusés se retrouvent bien seuls lorsque le silence fait suite aux promesses de soutiens juridiques. Ceux-ci, écœurés, disparaissent des radars de la militance pour la cause savoisienne. Au final, il est bien difficile de voir du positif dans ces initiatives. On peut trouver insolite, amusant ou arrogant une déclaration d'indépendance. L'acte est fort en verbiage. Qu'a-t-il de constructif ?

Dimanche 26 novembre

Assemblée générale de Sabaudia MRS

à Habère-Poche, chez l'Irmande, 2300 route du Col

- Accueil dès 8h45
- 9h30 à 11h00 : réunion statutaire
- 11h15 à 12h30 : débat

Doit-on continuer d'abandonner la gestion de nos affaires publiques aux partis nationaux ?

Avec la participation de Daniel Magnin, maire de Maxilly-sur-Léman

- Buffet froid, suivi d'une **veillée savoyarde** en musique et poésie, par les Colporteurs (participation libre)

Stop aux calomnies et divisions systématiques

Autre travers fort préjudiciable : la calomnie et la division systématique. Nous constatons régulièrement que chaque initiative prise pour gagner en autonomie et ramener les décisions au plus proche des citoyens est systématiquement « démolie » par des activistes de la « souveraineté totale » de la Savoie.

Ainsi a été diffusé le mot d'ordre de ne pas signer la pétition initiée en janvier 2023 pour un renforcement du conseil Savoie Mont-Blanc, plutôt que sa dissolution. Ce serait paraît-il « collaborer avec la France » ! Lors de la diffusion de notre communiqué pour que la Savoie fasse vœu d'un statut d'autonomie, à l'image de celui que la Corse est en train de construire, il m'a été rétorqué qu'il fallait pour la Savoie la souveraineté, mais surtout pas l'autonomie. Nous avons donc des militants d'une « Savoie souveraine non autonome » ! Cela-a-t-il du sens !?

Par ailleurs, sans déjuger les personnes qui portent en eux le désir d'indépendance, il faut quand même se dire qu'obtenir la souveraineté totale de la Savoie est à ce jour clairement inatteignable, si déjà la possibilité d'accéder à un statut de région autonome n'est pas plus soutenu par la population.

Méfiez-vous des « purs et durs » !

Qu'est-ce donc que ce concept de « souveraineté totale » ? Au bénéfice de qui ? Selon quelle construction démocratique ? Le MRS s'emploie depuis cinquante ans à ramener au peuple de la Savoie, de la souveraineté populaire, c'est-à-dire de la démocratie, mais parle-t-on bien de la même chose ? La « souveraineté », c'est juste un synonyme de « pouvoir ». Le « pouvoir de décider » ramené en Savoie ? D'accord. Mais le pouvoir détenu par qui ? Comment ? Dans quelles mesures ? Avec quelles coopérations, quelles forces réelles au milieu de l'échiquier des puissances régionales, européennes, internationales ? Revendiquer la « souveraineté totale », jouer les « purs et durs » sans avoir les moyens d'obtenir quoi que ce soit de concret, à quoi cela est-il utile ? Quelle sagesse en tout cela ? Finalement, cette proclamation de « souveraineté totale », n'a-t-elle pas pour seul effet de cliver et de diviser ?

Ce qui est le plus navrant, c'est que les plus « radicaux » rejettent toute initiative allant dans le sens de l'intérêt de notre société, s'opposent à inscrire notre collectif savoisien dans les politiques publiques de notre territoire. En faisant cela, nous nous retrouvons avec des collectivités locales et départementales qui ignorent notre culture et notre identité, faute d'élus et

de militants engagés. Au final, elles ignorent la population autochtone. Le peuple de la Savoie, administré par des partis politiques nationaux, est devenu ainsi un peuple étranger sur sa terre de Savoie.

Rappeler nos valeurs savoisiennes, rappeler l'esprit de la Savoie

Ce dimanche 26 novembre, Sabaudia-MRS se retrouvera pour son assemblée générale, et nous aurons à cœur de mettre au centre de nos discussions notre charte de valeurs. Celle-ci débute ainsi : « *Nous toutes et nous tous, militantes et militants, nous défendons cette idée d'émancipation avant tout pour le bien-être des populations de la Savoie et celui des générations futures* ». Ce premier article exprime notre engagement premier : l'empathie pour les populations et les générations futures avant toute considération idéologique. Ainsi s'exprimait le regretté Edmond Simeoni : « *je suis autonomiste, mais l'autonomie sans d'abord la démocratie, cela ne vaut rien.* »

Et le second article appelle à l'ouverture : nous nous adressons à l'ensemble de la population, d'origine ou néo-arrivante : « *Nous affichons un regard de bienveillance et une rupture avec les clivages stériles entre « Savoyards » et « Hauts-Savoyards », entre « Savoyards » et « Savoisiens »* »

Ne tombons pas non plus dans le piège du clivage absurde qui doit bien amuser nos opposants jacobins et centralistes : « autonomiste » contre « indépendantiste » ; « régionalistes » contre « souverainiste ». Pour quoi faire ? Nous sommes des milliers à avoir la Savoie dans le cœur. S'il est important de respecter nos différences, combien d'entre-nous sont rebutés et découragés par les divisions que nous avons décrites précédemment ?

Développons notre intelligence collective

Grandes sont les attentes de nos concitoyens dans la perspective de construire pour notre société, un avenir serein et démocratique. C'est une intelligence collective que nous devons développer. Être en intelligence, c'est avant tout s'entendre, se respecter, faire preuve de discernement et de bon sens. En notre âme savoisienne, pour reprendre les paroles de Saint-François de Sales, faisons les choses « *par amour et non par force* ». Ce dimanche 26 novembre, nous nous réunirons pour présenter nos projets à venir, et nous avons besoin de vous pour les mener à bien, dans l'esprit de concorde que nos aïeux ont su en leur temps développer à travers notre belle Savoie.

Laurent Blondaz,
Président de Sabaudia MRS

Une page de colonialisme « légal » : l'exemple de Villarembert

Article paru dans le n°44 de *Présence Savoisienne* (année 1983), association dissoute en cette année 2023 (voir l'article de la page 6)

Le scénario est classique : en 1967 un promoteur - un prometteur surtout- se présente à Villarembert, petit village de MAURIENNE, pour édifier une station de ski au lieu-dit le Corbier. Après quelques achats à l'amiable suivant les méthodes habituelles, c'est "l'utilité publique", et l'expropriation à 50 centimes le m2. Il fait faillite au bout de quelques années, non sans avoir comme vraisemblable, "mis de l'argent à l'ombre"....

La SAC (Société d'Aménagement du Corbier), reprise par une banque qui fait faillite à son tour en 1979, passe au Crédit Agricole qui éponge 7 milliards ici, plus les milliards restants à la charge de la commune (200 habitants... Néanmoins la réalisation se poursuit, l'immobilier se vend (4500 lits "administratifs") et les nouveaux propriétaires viennent faire leurs 15 jours de ski - ou leurs affaires - au Corbier...

Puis c'est le "crash" : aux municipales de 1983, les gens de la station, non contents de s'être appropriés la montagne, décident de s'approprier la Mairie. C'est facile ! Sous la conduite de Me REBUT (!) syndic de faillite à Chambéry, ils montent une liste : il suffit de faire voter les nouveaux venus, commerces, etc., et de réunir une centaine de procurations.

Parmi les 1500 propriétaires: dans une commune de 150 votants, le tour est joué. Sur 168 demandes "acceptées" d'inscription sur les listes électorales, 131 ont été déposées par procuration de SIX personnes ! Le comble : le représentant de l'association à Paris, informe les postulants à l'inscription qu'il organisera "au départ de Paris un voyage à prix réduit pour vous permettre de vous déplacer à Villarembert le jour des élections" Sans commentaires !

Mais les Rembertains, bien décidés à ne pas être évincés "légalement", de leur mairie ancestrale, ne présentent aucune liste et ne votent pas. Aux élections on voit des choses cocasses comme ces parisiens recrutés par la "mafia" locale, qui se trompent de

village, allant voter à Fontcouverte au lieu de Villarembert....

Sans concurrence, la liste est bien entendue élue, avec en tête Me Rebut pour le poste de maire. Mais les urnes ne sont pas refroidies que les Rembertains murent la mairie et y montent la garde, empêchant toute réunion avec l'appui des communes de la vallée et du Syndicat inter-communal.

La loi actuelle ouvre les portes à toutes les manipulations, dans les villages surtout où les "secondaires" sont souvent plus nombreux que les permanents. Il suffit de payer un impôt dans la commune depuis 5 ans même si l'on n'y a jamais mis les pieds, pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales*. A contrario un habitant du village ayant dû s'exiler pour travailler, pourra être rayé des listes.-



Le Corbier : l'architecture comme arme de destruction massive de la culture locale

La situation est restée bloquée jusqu'au 18 avril où sous la pression des autorités administratives un accord s'est réalisé : six membres sur onze de la liste "station" ont démissionné au profit de six habitants.

Cette action des Rembertains interroge les pouvoirs publics et concerne les habitants de dizaines de villages "touristifiés". À réfléchir avant qu'il ne soit trop tard, et que certains soient conduits à des solutions extrêmes.

G.R.

* Aujourd'hui, la situation est pire encore : il suffit d'être soumis aux impôts locaux, c'est-à-dire d'être propriétaire par être inscrit sur la liste électorale d'une commune, sans contrainte des 5 années.

Le génie de Savoie

Par Rémi Mogenet, docteur en littérature à l'université de Savoie.

Dans un ouvrage paru en 1848 signé « Un Savoisien », Que doit faire la Savoie ?, l'abbé Antoine Martinet se demandait si la nationalité savoisienne existait – et si elle était assez forte pour résister aux empires voisins qui s'efforçaient de l'absorber. Dénonçant la centralisation et l'uniformisation toujours plus grande exigées par Turin, il affirmait que les États supranationaux n'étaient faits que pour assouvir les ambitions égoïstes de quelques individus habiles, et ne représentaient en rien l'âme des peuples. Il réclamait, pour la Savoie, une indépendance, ou au moins une autonomie – et, si elle devait rejoindre la France, il tançait le puissant voisin, lui adjurait de lui laisser son originalité culturelle et sa liberté politique. Il menaçait, même : la nationalité savoisienne, nourrie du pays même, ne s'éteindrait jamais, dût-on payer très cher, dût-on acheter cher le consentement du peuple ! Et il annonçait que même si cela advenait, cent ans après cette nationalité, substance spirituelle indestructible, se manifesterait encore – de nouveau.

Après la Restauration de 1815, rejetant les régimes fondés sur le désir illusoire de construire quelque chose en commun, la noblesse savoisienne brandit les souvenirs historiques qui liaient le peuple à la dynastie, et soudaient les individus autour de l'idée collective. On utilisa alors abondamment le mot « savoisien ». On renoua avec l'histoire locale par des monographies, on restaura des monuments symboliques tels que l'abbaye d'Hautecombe, on en créa de nouveaux comme la colonne Charles-Félix de Bonneville, on ressuscita des institutions détruites par la Révolution comme les évêchés de Tarentaise et de Maurienne, et on nourrit une littérature devant chanter les ancêtres – et surtout les princes. L'historien Léon Ménabréa plaçait la source de la nationalité dans le royaume burgonde – unissant, disait-il, Goths et Allobroges. Il glorifiait la Maison de Savoie comme constituée d'une longue suite de héros. Les romanciers comme son ami Jacques Replat s'en sont mêlés, avec Le Siège de Briançon, à la louange d'Humbert III qui annexa la Tarentaise, ou Le Sanglier de la forêt de Lonnes, évoquant les temps chevaleresques disparus avec le Comte Rouge, à Ripaille. Les poètes, répondant aux appels de l'Académie de

Savoie, composaient des épopées à la gloire de François de Sales, du Comte Vert Amédée VI, des réalisations techniques de Charles-Albert, des miracles de Notre-Dame de Myans – toute sorte de sujets héroïques et mystiques où les princes côtoyaient ordinairement les anges.

Mais il y a plus. Précisément, au fond du pays des anges, certains croyaient voir les entités spirituelles qui gardaient les lieux savoisien : se recoupant, ainsi, avec la nationalité dont parlait Antoine Martinet, elles étaient le symbole d'une émanation spirituelle qui imprégnait les âmes sans même qu'elles eussent besoin d'en avoir conscience. C'est dans cet ordre d'idées que Joseph de Maistre avait déclaré : « le génie national n'est pas une simple métaphore ». Il se référait à la croyance antique aux génies des cités, adaptée au christianisme par les anges puis les saints patrons des paroisses. Désormais, depuis les cieux, Martin protégeait la France, Georges l'Angleterre, Maurice la Savoie. Le romantisme, même, renouant avec la mythologie celtique, évoquait les fées gardiennes de maisons, de lignées, de lieux spécifiques. Les études folkloriques confirmaient la persistance de ces croyances chez les paysans – avec en Savoie le sarvant, esprit protecteur des foyers et des troupeaux.

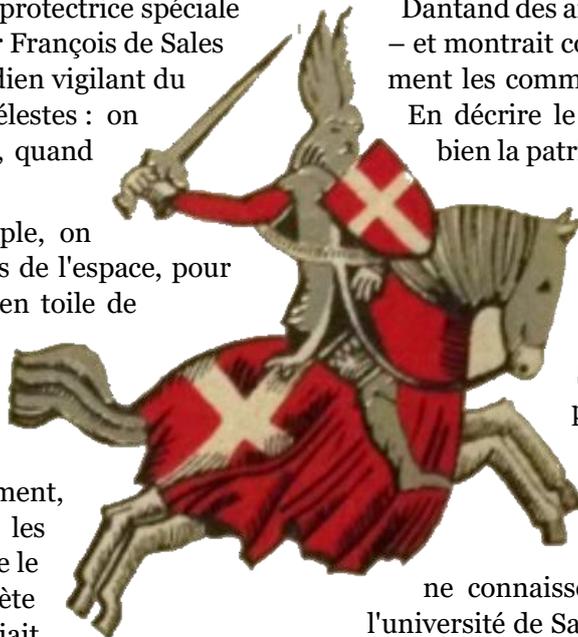
Les poètes du duché s'en servirent abondamment. Antoine Jacquemoud, dans son épopée consacrée au Comte Vert, faisait parler ensemble sainte Geneviève, patronne de Paris, et saint Maurice, patron de la Savoie, à l'époque où Amédée VI vint aider le roi de France contre celui d'Angleterre. Jacques Replat, encore, évoquait dans des poèmes légendaires les fées gardiennes des châteaux et des maisons féodales autour d'Annecy : il en faisait les initiatrices des chefs de clan (si on peut dire), et leur attribuait des demeures mystérieuses dans les cascades. Amélie Gex fit tout un poème sur le sarvant, gardien aussi des bonnes mœurs, au sein de la famille, à l'image des Lares antiques, et dont l'écrivain parisien Maurice Renard, à partir des légendes du Bugey, tira tout un roman de science-fiction. Évoquant la visite à Myans de la sainte Vierge et de ses anges, Alfred Puget mit en



vers la légende médiévale du miracle du lieu, faisant de la mère de Dieu une protectrice spéciale de la Savoie. Les épopées sur François de Sales faisaient aussi de lui le gardien vigilant du pays depuis les hauteurs célestes : on parlait de lui de cette façon, quand on célébrait ses reliques.

De l'aristocratie au peuple, on chantait les esprits tutélaires de l'espace, pour former un monde spirituel en toile de fond de la Savoie physique – et, l'unissant au-delà des apparences, lui créer une véritable forme psychique.

On pouvait, plus simplement, personnifier les rivières, les montagnes, les lacs, ainsi que le fit continuellement le poète Jean-Pierre Veyrat, qui le liait explicitement aux princes – guidés, disait-il, par l'esprit du Mont-Blanc ! Même cette montagne sainte était décrite comme un géant cosmique non seulement par le poète anglais Percy Shelley, mais aussi par l'écrivain chablaisien Joseph Dessaix. Une mythologie féerique se créait – qui du reste dépassa souvent les limites de la Savoie, évoquant le ciel et le monde entier, comme chez le Thononais Maurice Dantand, auteur d'un incroyable Olympe disparu aux dimensions hugoliennes. Cependant, son cher Chablais ancestral y était aussi mêlé. Le livre



racontait l'histoire des dieux anciens – fils selon Dantand des anges de la Terre et des filles d'Adam – et montrait comment l'un d'eux fonda indirectement les communautés du Chablais : ses villages. En décrire le détail serait long. Mais il évoqua bien la patrie comme imprégnée de spiritualité cosmique, même s'il la liait également aux ancêtres et aux habitudes séculaires des familles : il pouvait aussi se restreindre.

Ainsi, l'élan romantique créa en Savoie un tableau puissant, lié en profondeur à la question de la nationalité, et si on connaît son équivalent français, avec Victor Hugo, Jules Michelet, Gérard de Nerval, il est bien anormal qu'on ne connaisse pas la version savoissienne, que l'université de Savoie ne s'en occupe pas davantage, dans ses programmes d'étude. Un centre spécial, selon nous, devrait y être créé, avec tous ceux que la question passionne, parmi les chercheurs, et même parmi les amateurs. C'est un projet que portera à coup sûr notre mouvement, escomptant même qu'un jour des auteurs savoisiens tels que François de Sales, Joseph de Maistre, Jacques Replat tombent à l'épreuve de français du baccalauréat, ou au concours national de l'agrégation de lettres !

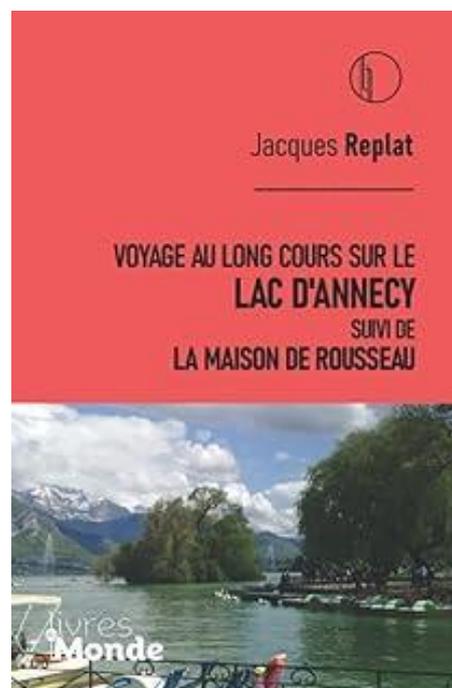
R.M.

Connaissez-vous Jacques Replat ?

L'un des rares écrivains savoyards romantiques dont les universitaires reconnaissent l'intérêt. Pourtant, il reste inconnu : il devrait être un classique, mais il est laissé dans l'ombre. Alliant humour et rêverie, talent poétique et profondeur historique, il savait tendre à l'épopée et à la légende sans tomber dans l'exercice formel, et, à l'image d'un Gérard de Nerval ou d'un Charles Nodier, faire plonger le lecteur dans une mythologie d'autant plus vivante qu'elle restait toute personnelle. Les éditions Livres du Monde, sises à Annecy, ont pris sur elles de rééditer son incontestable chef-d'œuvre : Voyage au long cours sur le lac d'Annecy. D'abord paru en 1858, ce récit reprend l'idée du Voyage autour de ma chambre de Xavier de Maistre, en l'élargissant. Dans les eaux du lac le voyageur voit les montagnes se refléter, et voici qu'il passe le miroir, guidé par la reine Mab, bonne fée de son imagination. Elle le seconde, prend diverses formes, ramène sous ses yeux le passé, les souvenirs, l'histoire, les légendes, et même prophétise : un jour la Savoie reviendra à son peuple ! De lieu en lieu l'écrivain s'enfonce dans le rêve éveillé qui caractérise spirituellement un pays, une nation.

À commander chez l'éditeur : <https://www.livresdumonde.fr/livres/replat-lac-annecy-2022>

Jacques Replat, *Voyage au long cours sur le lac d'Annecy, suivi de La Maison de Rousseau*, Annecy, Livres du Monde, 2022, 136 p., 15 €.



La fin du cercle de l'annonciade

Le 14 mai dernier, le cercle de l'annonciade, centre savoisien d'études régionalistes s'est réuni en assemblée extraordinaire, avec pour objet de procéder à sa dissolution. Cette association fut initiée à Rumilly, le 23 novembre 1969, autour de Louis Buttin, Jacques Chevallier, Henri Planche et Paul Reboton.

L'Annonciade, avec les Savoyards de Savoie, furent les deux associations « mères » du MRS. L'annonciade apporta durant un demi-siècle un travail considérable, notamment avec son périodique « Présence savoisienne », organe d'expression régionaliste et fédéraliste traitant de sujets aussi bien historiques, culturels que politiques. Après une longue et riche activité, l'association s'est malheureusement éteinte par un manque de renouvellement de ses adhérents.

Jean-Claude Gotteland de Saint-Baldolph, membre de longue date de l'Annonciade et du MRS, s'est chargé de nous transmettre un certain nombre de numéros de ce journal. Nous avons pour projet de les numériser et de les mettre en ligne afin que l'esprit de cette association demeure. Nous faisons ici appel aux personnes qui auraient des compétences pour une diffusion d'archives efficace.

Pour rendre hommage au cercle de l'annonciade, nous republions en page 3 un très intéressant article issu du n°44 de Présence Savoisienne, un témoignage d'une grande valeur. Nous ne manquerons pas de vous en faire découvrir d'autres prochainement.

LB



Présence savoisienne, journal du cercle de l'Annonciade durant un demi-siècle.

Très prochainement,
notre nouveau site internet devient :

sabaudia-mrs.org



Adhérez / réadhérez / soutenez Sabaudia - MRS

Nous avons besoin d'engagements et de soutiens
Nos statuts offrent deux formules d'adhésion :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> J'adhère/ réadhère au MRS en tant que <u>membre adhérent</u> . J'atteste ne pas adhérer à un mouvement ou parti avec lequel le MRS n'aurait pas contracté une alliance. | <input type="checkbox"/> Je souscris au statut de <u>membre sympathisant</u> : Si vous souhaitez simplement marquer votre sympathie vis à vis du MRS, ou si vous êtes déjà engagé auprès d'une autre formation politique. |
|--|---|

- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> Tarif normal : 25€ |
| <input type="checkbox"/> Tarif réduit : étudiants, chômeurs, revenu non-imposable, sympathisants : 10€ ou plus. |

Chèque à libeller à l'ordre du Mouvement Région Savoie
Vous pouvez aussi régler par virement :
IBAN MRS : FR76 3000 3013 7800 0500 1823 661

- | |
|---|
| <input type="checkbox"/> Ou, pour un don (valant adhésion) à partir de 50€, bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% du montant de votre don. Ce don passe dans ce cas par l'association de financement de Régions et Peuples Solidaires.
<u>Chèque à l'ordre de AF RPS.</u> |
|---|

Votre montant :

Nom Prénom :

Vos coordonnées (si elles ont changé en 2023) :

Adresse :

Code postal - Commune :

Tel :

E-mail :

Je souscris aux objectifs du MRS, pour la création d'une région Savoie, ainsi que pour la promotion de l'identité historique et culturelle de la Savoie. J'adhère aux valeurs du MRS, *présentées dans le manifeste de la refondation, disponible à l'adresse :*

<http://regionsavoie.org/index.php/nos-fondements/>

Date et signature :

Adresse : **Mouvement Région Savoie**

Chez Véronique BOUVIER -

702, chemin du Crêt de la Forçaz - 74330 POISY

Tel : 06 72 52 98 93 - info@regionsavoie.org